

AFFAIRE N° 17. - Travaux de réfection du plafond de la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Le Maire donne lecture du rapport.

Approuvé,
M. Denis, le 28 Avril 1966
M. le Préfet, absent, en mission,

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vais vous donner lecture de la lettre en date du 11 Février 1966 que vient de m'adresser M. Georges GUIRAND, Sculpteur à Paris qui a été chargé des travaux de décoration du plafond de la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Le Secrétaire Général
Signé: J. Chuchard.

" Monsieur le Maire,

" Je vous remets inclus ma facture n° 6 marquant la fin de la phase
" d'exécution des éléments du plafond. J'ai subi quelques retards motivés
" par les grands froids qui ont sévi en Champagne et qui sont incompatibles
" avec la matière que j'emploie.

" Je procède maintenant aux ajustages, préférant en définitive faire
" tous les montages possibles (angles, fixations des motifs sur les moulures,
" etc...) dans mon atelier où j'ai le matériel et toute facilité de travail.

" nales de l'art statuaire et de la sculpture en toutes matières" ce qui cor-
" respond à la nature de la marchandise et ne comporte pas de T.V.A.

" Ces deux taxes: T.V.A. et Octroi de Mer n'ont jamais été pré-
" vues dans le marché.

" Veuillez croire, Monsieur le Maire, à mes plus dévoués senti-
" ments.

Signé: Georges GUIRAUD. "

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, Monsieur GUIRAUD
demande que tous les envois qui seront faits concernant les travaux de ré-
fection du plafond du Grand Salon de l'Hôtel de Ville soient exonérés des
taxes: T.V.A. et Octroi de Mer.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.